

Motion 1279

pour le développement d'une économie de proximité équitable et transparente

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le volume des activités dites de proximité et leur potentiel de développement ;
- que l'ensemble de ces emplois doivent bénéficier des mécanismes et dispositifs de protection sociale ;
- l'importance d'inciter les employeurs à déclarer l'ensemble des emplois de proximité ;
- les propositions qui ont déjà été faites dans ce sens, notamment les motions 963, 984 et 1257,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier la mise en place d'un système de chèque-emploi service ou toute autre mesure susceptible de faire ressortir tout ou partie du travail au noir ;
- à étudier toute mesure incitative permettant d'assurer le succès d'une telle démarche ;
- à étudier une extension favorisant les emplois dans les micro-entreprises.